

Mme Emmanuelle VERGNOL
Déléguée Territoriale

Dossier suivi par : Josiane RAYMOND
Mail : j.raymond@inao.gouv.fr

N/Réf. : 25 – EV/JR//NF – 385

**Monsieur Le Président
Communauté de Communes
Vézère Monédières Millesources
Monsieur Philippe JENTY
15 Avenue du Général de Gaulle
19260 TREIGNAC**

Aurillac, le 19 juin 2025

Objet : Révision allégée n°3 PLU Treignac.

Monsieur le Président,

Nous avons bien reçu par mail du 28 mai 2025, votre invitation à l'examen conjoint de la révision allégée du n°3 du PLU de la commune de TREIGNAC qui se tiendra le 8 septembre. Les services de l'INAO ne pourront assister à cette réunion et nous vous prions de bien vouloir nous excuser.

Néanmoins nous vous informons que la commune de TREIGNAC est incluse dans l'aire géographique des IGP "Agneau du Limousin", "Canard à foie gras du Sud Ouest", "Porc du Limousin", "Jambon de Bayonne", "Veau du Limousin", "Poulet du Périgord", "Chapon du Périgord", et "Poularde du Périgord".

Et qu'après étude du dossier, l'INAO n'a pas de remarque à formuler sur ce projet de révision allégée n°3, dans la mesure où celui-ci n'a pas d'incidence directe sur les IGP concernées.

Pour la directrice et par délégation
La Déléguée Territoriale,



Emmanuelle VERGNOL

Copie : DDT19